Rythmes scolaires la commune reste aux 4 jours et demi

Publié le 09/11/2017 à 03:53, Mis à jour le 09/11/2017 à 09:18

Éducation

Ecole primaire de Montgiscard Gabriel Arboucalot./ Photo DDM, R. G.

Dans le cadre de la possibilité offerte aux communes de revoir l'organisation de la semaine scolaire, à savoir rester à 4 jours et demi ou passer à 4 jours*, la communauté éducative composée, des élus, des responsables de l'ALAE, des directrices des écoles et des représentants des parents d'élèves (élus pour l'année scolaire 2016-2017) s'est réunie pour une concertation sur le sujet des rythmes scolaires, le 9 octobre. Lors de cette réunion, un consensus s'est assez rapidement dégagé pour le maintien de la semaine à 4 jours et demi.

Plusieurs arguments ont été avancés : les directrices ont insisté sur le fait que le fonctionnement actuel, en place depuis plusieurs années, est favorable aux apprentissages. Elles ont ajouté que les nouveaux horaires des écoles en vigueur depuis la rentrée 2017 convenaient à tous.

La mairie a valorisé le maintien du Projet Educatif Territorial (PEDT), qui favorise le développement de projets en collaboration avec tous les acteurs qui interviennent auprès des enfants.

La poursuite des Temps d'Activités Complémentaires (TAP) améliorée sur 1 heure cette année confirme cette orientation

Les parents présents ont confirmé ces arguments et précisé que leur choix est essentiellement dicté pour un meilleur apprentissage de leurs enfants. Les conseils d'école du 16 et 19 octobre 2017, ont voté à l'unanimité, en faveur du maintien de la semaine à 4 jours et demi avec reconduction de l'organisation actuelle.

* Décret n° 2017-1 108 du 27 juin 2017.